Date de transmission de l'acte: 30/07/2026
Date de reception de l'AR: 30/07/2026
046-214603367-DE_054_2026-DE
A G E D I

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
**de la Commune de VIRE SUR LOT**

Séance ordinaire du 29 juillet 2026

*Date de la convocation : 23/07/2026*

**Objet : 13- Eclairage public TE46 FDEL EP salle des fêtes + route de Puy l'Evêque (DE_054_2026)**

Le vingt-neuf juillet deux mille vingt-six, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances : à la mairie, sous la présidence de Madame le Maire Dominique FILHOL.

**Présents :** Dominique FILHOL, Patrice MATENCE, Louise BOSSUET, Philippe MOURA, Danielle BROCARD, Yolande EYLENBOSCH, Virginie BAILLET, Bruno DELLUC, Sébastien BEAUMONT
**Représentés : - Absents excusés : - Absents :** Romain TRILLE
**Secrétaire de séance :** Patrice MATENCE

OPERATION 42944EP

*Remplacement EP Salle des fêtes et route de Puy /'Evêque -A01 - 10PL Bourg - RDB*

Madame le Maire, présente le projet *Remplacement EP Salle des fêtes et route de Puy /'Evêque -AOI - lOPL* cité en objet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

1) approuve ce projet d'éclairage public, suivant l'avant-projet présenté par Territoire d'Energie Lot (TE46), réalisé sous maîtrise d'ouvrage de'TE46,

2) souhaite que ces travaux puissent être programmés au cours de l'année 2027,

3) s'engage à participer à ces travaux conformément au devis estimatif présenté parTE46, participation nette de TVA, et à financer cette dépense sur le budget communal au compte 2041582. Il est à noter qu'un bon pour accord définitif sera présenté par TE46 à la commune après réalisation des études définitives,

4) autorise TE46 à lancer les études définitives et acte que le montant définitif des travaux sera précisé au conseil municipal pour approbation. Ces études feront l'objet d'une facturation à la commune en cas de non-réalisation des travaux,

5)Autorise TE46 à collecter les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) générés par l'opération.

*Signature du secrétaire de séance :*
*Patrice MATENCE*

Fait et délibéré à Vire sur Lot, les jour, mois et an que dessus,
pour copie certifiée conforme
**Madame le Maire, Dominique FILHOL**

MAIRIE DE VIRE SUR LOT 46 (Lot)

| | |
|---|---|
| *Acte rendu exécutoire par réception en Préfecture et publication en Mairie le 30/07/2026* | *Votants : 9* |
| | *Pour : 9* |
| | *Contre : 0* |
| *Madame le Maire* | *Abstention : 0* |

*Conformément à l'article R.102 du Code des tribunaux administratifs, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication, soit par courrier (68 rue Raymond IV*

Date de transmission de l'acte: 30/07/2026
Date de reception de l'AR: 30/07/2026
046-214603367-DE_054_2026-DE
A G E D I

*– 31000 Toulouse 6), soit par Télérecours accessible sur le site https://www.tele… dans les mêmes conditions de délai auprès du Maire de Vire sur Lot.*

*Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée re… est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant, qu'il peut exercer auprès de la mairie.*